



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 03527

Numéro SIREN : 562 035 279

Nom ou dénomination : A.B.E. SA

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2013 sous le numéro de dépôt 87911



1308800001

DATE DEPOT :	2013-10-01
NUMERO DE DEPOT :	2013R087911
N° GESTION :	1956B03527
N° SIREN :	562035279
DENOMINATION :	A.B.E. SA
ADRESSE :	8/10 RUE DE STEINKERQUE 75018 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/05/02
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL DEI DELEGATION DE POUVOIR

PN 02/05/11 (RS + Fin mandat BGD + EB)

ABE SA
Société anonyme au capital de 115 000 euros
Siège social : 8/10 rue de Steinkerque - 75018 PARIS
562 035 279 RCS PARIS

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 2 MAI 2011

562 035 27

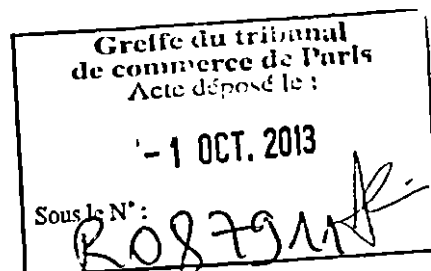
L'an deux mil onze,

Le deux mai, au siège social, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue ce jour à 10h30,

Les administrateurs de la Société ABE SA se sont réunis en Conseil, sur convocation du Président, Monsieur Edouard ANDRÉ.

Sont présents et ont élargé de le registre de présence :

- Monsieur Edouard ANDRÉ,
- Madame Marie-Hélène ANDRÉ,
- Monsieur Pierre ANDRÉ,
- Madame Honorine ANDRÉ.



Le Conseil réunissant ainsi la présence effective de la totalité des administrateurs en fonction peut valablement délibérer.

Monsieur Edouard ANDRÉ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Madame Marie-Hélène ANDRÉ assume les fonctions de Secrétaire.

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté sans observation par le Conseil.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement des mandats des Directeurs Généraux Délégués,
2. Rémunération des Directeurs Généraux Délégués,
3. Pouvoirs à donner.

Le Président précise qu'au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui vient de se tenir, il a été procédé notamment au renouvellement des mandats d'administrateur de Monsieur Pierre ANDRÉ et de Madame Marie-Hélène ANDRÉ pour une durée devant prendre fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2017 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Renouvellement des mandats des Directeurs Généraux Délégués.

Sur proposition du Président Directeur Général, le Conseil d'administration :

- renouvelle le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Pierre ANDRÉ pour la durée du mandat du Directeur Général.
- Ne renouvelle pas le mandat de Directeur Général Délégué de Madame Marie-Hélène ANDRÉ, cette dernière ayant atteint la limite d'âge telle que stipulée à l'article 17 des statuts.

HA
DN

Rémunération des Directeurs Généraux Délégués.

Le Conseil décide, à la majorité, Monsieur Pierre ANDRÉ n'ayant pas pris part au vote, que la rémunération de Monsieur Pierre ANDRÉ décidée au titre de son mandat de Directeur Général Délégué lors de la réunion du Conseil d'administration en date du 7 janvier 2011 continue à s'appliquer sans modification.

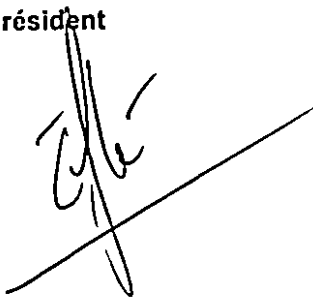
Pouvoirs à donner

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à Monsieur Edouard ANDRÉ, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en oeuvre des présentes décisions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. André', written over a horizontal line.

Un Administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. André', written over a horizontal line.